

## Emploi peu qualifié : femmes et immigrés en première ligne



A. Robbant / IAU îdF

**Plus de six millions d'actifs exercent des professions peu qualifiées en France, 940 000 habitent en Île-de-France, la plupart en Seine-Saint-Denis, mais aussi à Paris. Cette population peu diplômée, souvent immigrée, plus féminisée et plus jeune que la moyenne, exerce des métiers diversifiés.**

Les actifs peu qualifiés représentent 18 % de la population active occupée francilienne. Deux tiers d'entre eux sont « employés ». Ils exercent le plus souvent des métiers d'aide à la personne, de distribution-vente, ou encore d'agents de service des équipements. Moins fréquemment, ils travaillent dans l'hôtellerie-restauration, la sécurité et l'accueil. Les autres actifs peu qualifiés sont ouvriers de la fabrication (agri-

cole, industrielle, bâtiment), du transport-manutention ou du nettoyage. La part des ouvriers parmi les actifs peu qualifiés est nettement supérieure en province, où ils représentent presque la moitié des effectifs. La proportion d'ouvriers peu qualifiés par région se situe entre 34 % et 56 %. Les régions méridionales ont la structure de la population active peu qualifiée la plus proche de celle de l'Île-de-France.

### Qui occupe un emploi peu qualifié ?

La première caractéristique des actifs peu qualifiés est l'absence de diplôme. 32 % des employés peu qualifiés et 45 % des ouvriers peu qualifiés sont non diplômés pour une moyenne régionale de 14 %. La différence avec leurs homologues qualifiés est élevée : seuls 9 % des employés qualifiés et 27 % des ouvriers qualifiés ne détiennent aucun diplôme. Ceci illustre la difficulté rencontrée par les actifs peu qualifiés pour accéder à des emplois plus valorisés. Aux non diplômés s'ajoutent ceux dont le niveau de formation est très bas (inférieur au niveau V). Ils représentent 14 % des actifs peu qualifiés. Sans accompagnement personnalisé et formations complémentaires,

### Atlas des Franciliens

Cette Note rapide constitue l'une des planches du futur Atlas des Franciliens, à paraître fin 2011 sous l'égide de l'IAU îdF.

leurs perspectives d'évolution vers d'autres métiers seront également difficiles.

En 2007, les professions peu qualifiées sont assurées pour moitié par des actifs diplômés du niveau V (CAP-BEP) à III (bac + 2) et à hauteur de 11 % par des diplômés de l'enseignement supérieur. Ce phénomène s'accroît : la part des diplômés de l'enseignement supérieur est passée de moins de 2 % à 7 % entre 1990 et 1999. Elle a continué de croître au cours de la dernière période intercensitaire. Chômage, débuts de vie professionnelle difficiles et discriminations conduisent certains actifs à accepter ce type d'emploi. Le report des diplômés vers les emplois peu qualifiés restreint les possibilités d'insertion et de trajectoires des personnes sans diplôme.

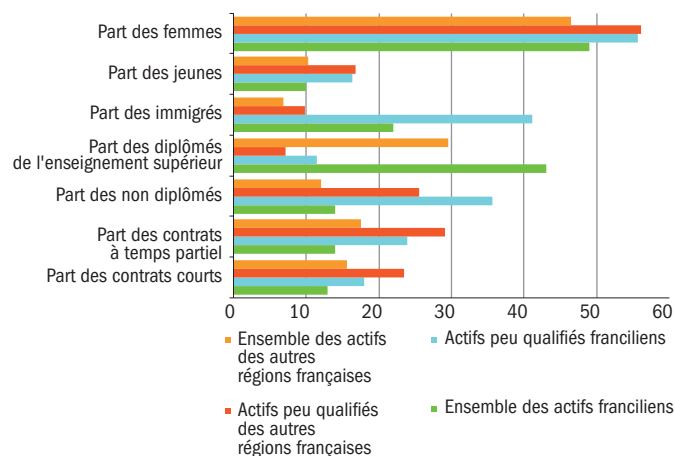
Les professions peu qualifiées sont une voie d'insertion sur le marché du travail pour une partie des étrangers vivant en France et plus généralement des immigrés<sup>(1)</sup>. 25 % des actifs peu quali-

(1) Les immigrés rassemblent les étrangers et les personnes nées étrangères ayant acquis la nationalité française. 38 % des immigrés franciliens ont acquis la nationalité française – source : « Les minorités visibles les plus exposées aux discriminations », Note rapide, n° 545, IAU îdF, mai 2011.

fiés sont de nationalité étrangère pour 11 % des actifs franciliens. Les immigrés sont également surreprésentés : 41 % des actifs peu qualifiés pour une moyenne régionale de 22 %. Certaines professions sont très majoritairement assurées par des personnes immigrées : entre 66 % et 78 % des employés d'étage de l'hôtellerie, employés de maison, ouvriers non qualifiés du bâtiment, du textile, nettoyeurs. Les immigrés sont plus fréquemment sans diplôme que les autres actifs peu qualifiés (41 % des Français par acquisition et 59 % des étrangers), et ils représentent 60 % des actifs peu qualifiés sans diplôme. Ils sont par ailleurs détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les mêmes proportions que les autres actifs peu qualifiés. La forte présence des immigrés parmi les actifs peu qualifiés est une spécificité francilienne, seuls 10 % des actifs peu qualifiés de province sont immigrés. Ceci semble lié à la fonction d'accueil de la région capitale, puisque 44 % des immigrés vivant en France, peu qualifiés ou qualifiés, résident en Île-de-France. Troisième caractéristique, les femmes, qui constituent près de la moitié de la population active francilienne, représentent 56 % des actifs peu qualifiés et 71 % des employés peu qualifiés. La part des femmes dans l'emploi

peu qualifié, qui avait augmenté dans les années 1980 en raison de l'explosion du nombre d'emplois de service et de la forte régression des emplois industriels, occupés par des hommes, s'est stabilisée depuis 1990. Certains métiers d'employés, qualifiés ou non, dans les services à la personne, affichent une forte présence féminine. Ainsi, parmi les professions peu qualifiées, le taux de féminisation des assistantes maternelles et des gardiennes d'enfants est de 99 % ; celui des aides à domicile, de 97 % ; des employés de maison et personnel de ménage, de 95 %. Les femmes qui occupent des postes d'employés et d'ouvriers sont, plus fréquemment, actifs adultes d'une famille monoparentale (13 % des femmes peu qualifiées pour 7 % des actifs franciliens). Ceci peut engendrer des difficultés d'organisation de vie quotidienne lorsque ces femmes cumulent un emploi en horaires décalés, éloigné de leur domicile... Bien que, en général, les femmes aient une meilleure réussite scolaire et soient plus diplômées<sup>(2)</sup>, celles qui occupent un emploi peu qualifié sont plus souvent sans diplôme que les hommes et moins souvent detentrices d'un diplôme du supérieur, à type de métier comparable. Les actifs peu qualifiés comptent

### Profils comparés des actifs peu qualifiés d'Île-de-France et de province



Source : Insee, RP 2007 exploitation complémentaire, actifs ayant un emploi au lieu de résidence

davantage de jeunes (16 % ont moins de 25 ans pour 10 % des actifs occupés). Si les jeunes peu qualifiés sont en moyenne plus diplômés que leurs aînés, il n'en reste pas moins que 22 % d'entre eux ne détiennent aucun diplôme pour 12 % des moins de 25 ans. Par ailleurs, il est plus fréquent pour les jeunes d'occuper un emploi peu qualifié en étant diplômés : 26 % détiennent un diplôme de niveau IV pour 15 % tous âges confondus. Les jeunes sont légèrement surreprésentés dans certaines professions où ils occupent plus du quart des emplois : caissiers et métiers peu qualifiés de la vente, hôtellerie-restauration, ouvriers peu qualifiés de l'électricité, du bâtiment,

réparateurs, manutentionnaires... Mais il n'existe pas de professions peu qualifiées exclusivement tournées vers les jeunes comme c'est le cas pour les femmes et les personnes immigrées.

### Des lieux de résidence plus dispersés que l'emploi

Les ouvriers peu qualifiés résident avant tout en proche couronne, au nord, dans le département de Seine-Saint-Denis et dans des communes situées dans la partie est du Val-d'Oise. Ils sont également nombreux au sud de la capitale, autour d'un axe allant de Créteil vers Rungis et se prolongeant en Essonne (voir carte). Le département de la Seine-Saint-Denis accueille 20 % des actifs ouvriers peu qualifiés de l'Île-de-France, deux fois plus que les autres départements de proche ou de grande couronne, à l'exception du département de Seine-et-Marne (15 %). La présence des ouvriers peu qualifiés en Seine-Saint-Denis s'est renforcée entre 1999 et 2007, un phénomène atypique en zone centrale. Elle augmente aussi en grande couronne, essentiellement en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise.

Les employés peu qualifiés résident essentiellement à Paris

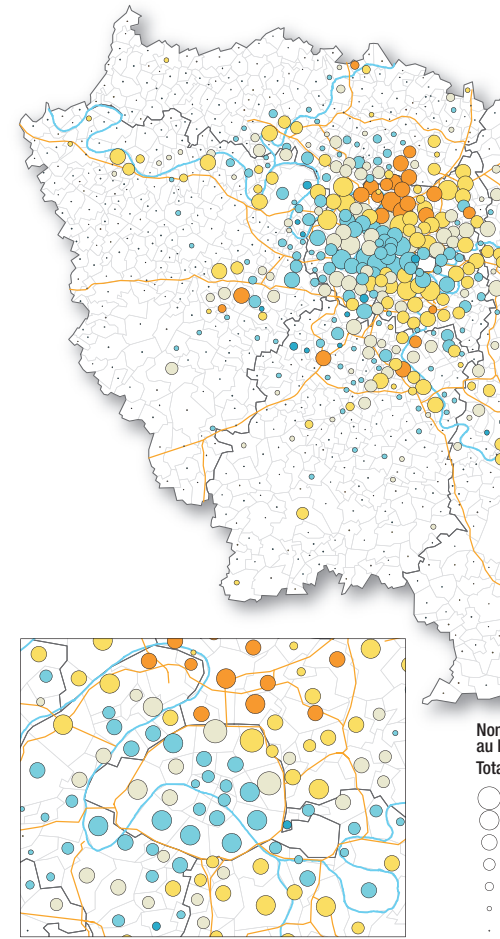
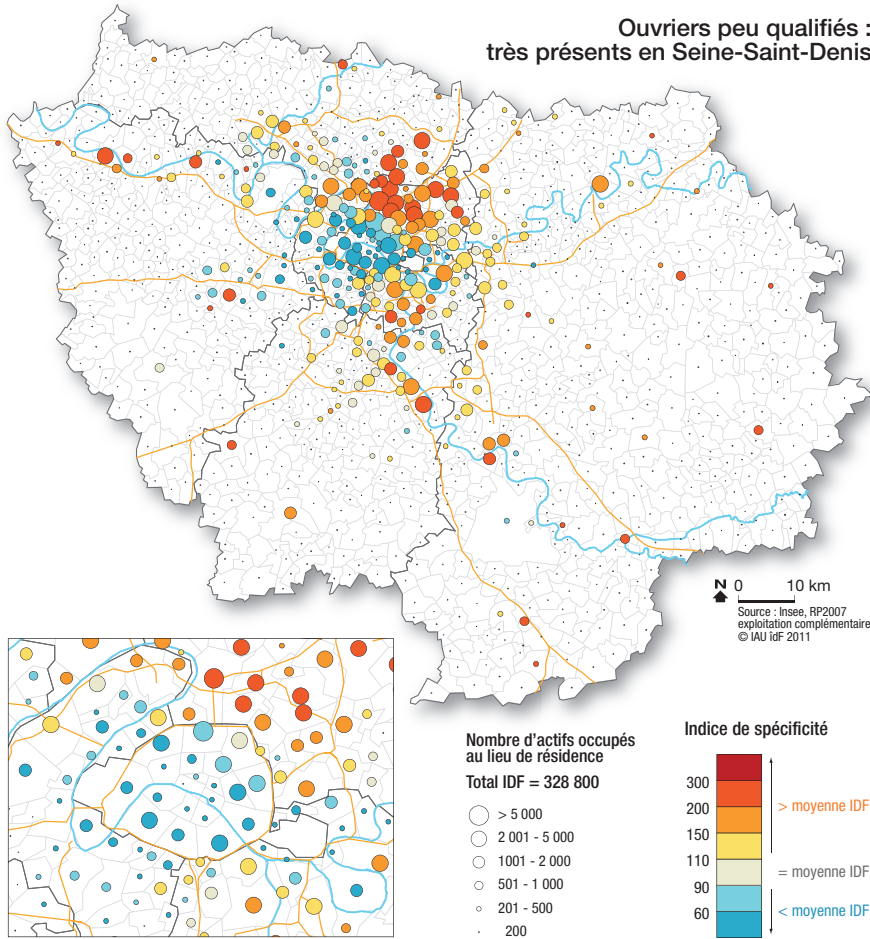
### Évolution des caractéristiques des actifs occupant des emplois peu qualifiés entre 1990 et 2007

Actifs peu qualifiés	1990	1999	2007
<b>Employés peu qualifiés</b>			
Part de femmes	72 %	71 %	71 %
Part de jeunes	15 %	12 %	16 %
Part de non diplômés	37 %	29 %	32 %
Part des diplômés de l'enseignement supérieur	2 %	8 %	13 %
Part d'étrangers	22 %	24 %	23 %
<b>Ouvriers peu qualifiés</b>			
Part de femmes	29 %	28 %	25 %
Part de jeunes	18 %	14 %	17 %
Part de non diplômés	56 %	42 %	45 %
Part des diplômés de l'enseignement supérieur	2 %	5 %	7 %
Part d'étrangers	41 %	35 %	31 %

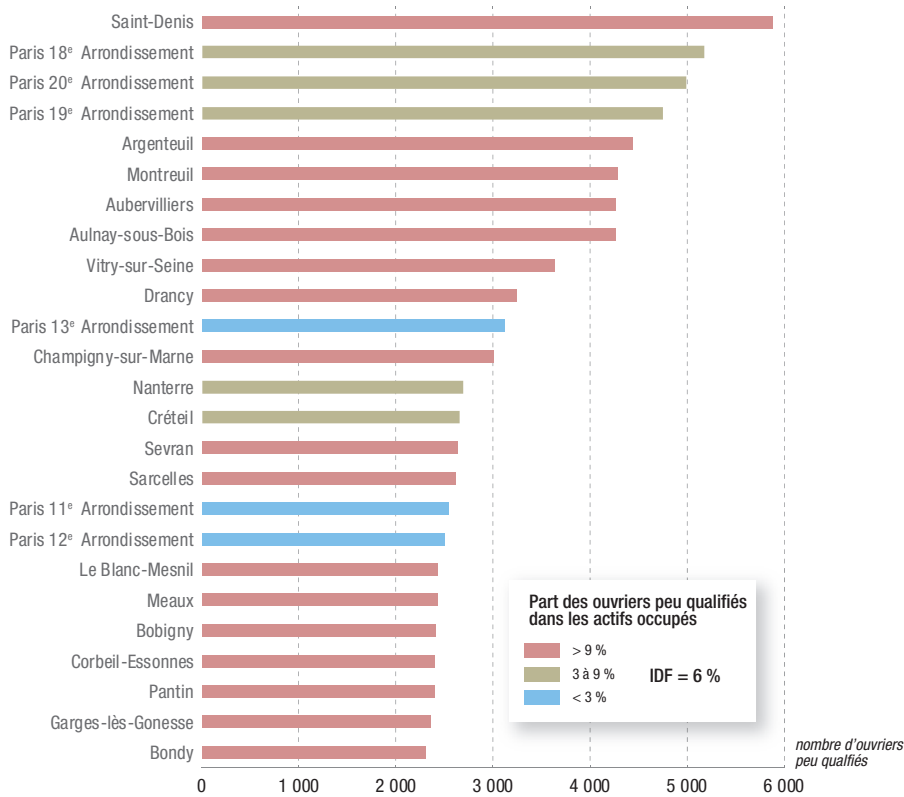
Source : Insee, RP 2007 exploitation complémentaire, actifs ayant un emploi au lieu de résidence

(2) Les femmes en Île-de-France, regards sur l'égalité entre les femmes et les hommes, IAU îdF, édition 2011.  
[http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude\\_664](http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_664)

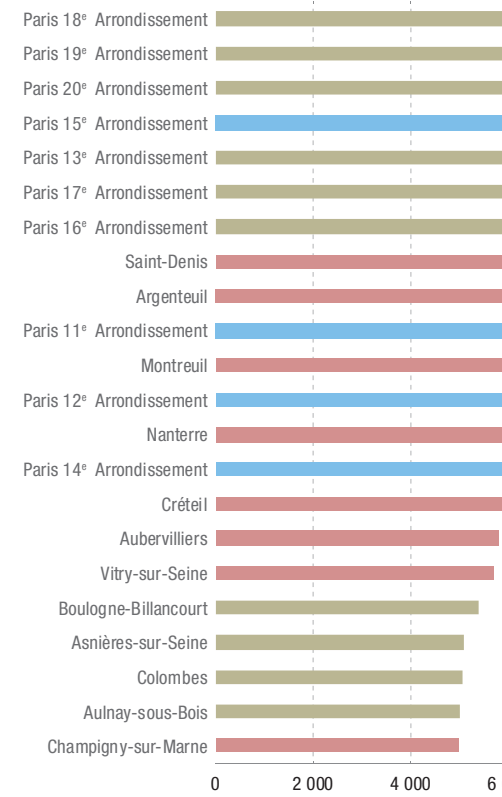
## La géographie des actifs qualifiés



### Un quart des ouvriers peu qualifiés réside dans 25 communes

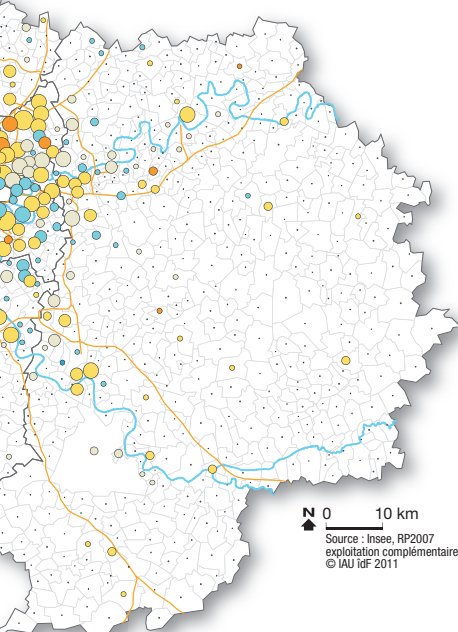


### Un quart des employés peu qualifiés réside dans 25 communes

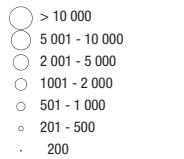


# qualifiés au lieu de résidence

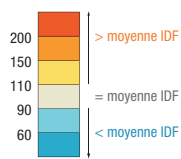
Les employés peu qualifiés :  
une population diffuse



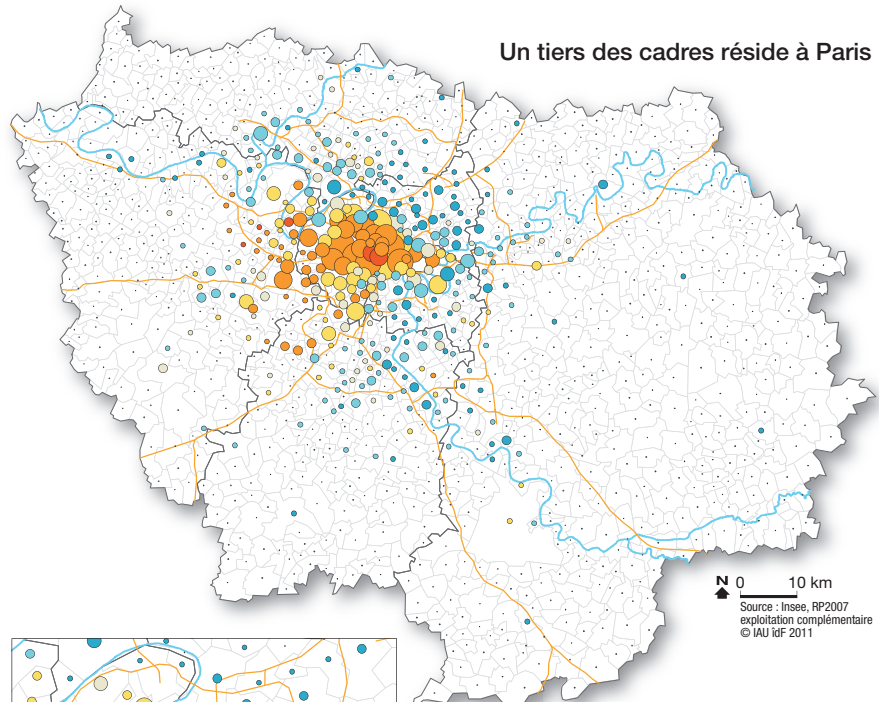
Nombre d'actifs occupés  
au lieu de résidence  
Total IDF = 611 300



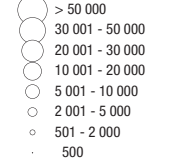
Indice de spécificité



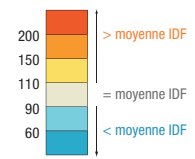
Un tiers des cadres réside à Paris



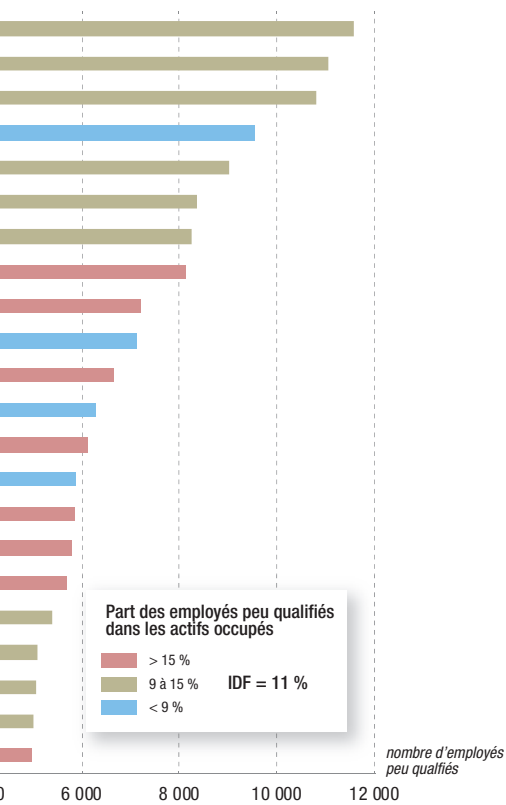
Nombre d'actifs occupés  
au lieu de résidence  
Total IDF = 1 516 800



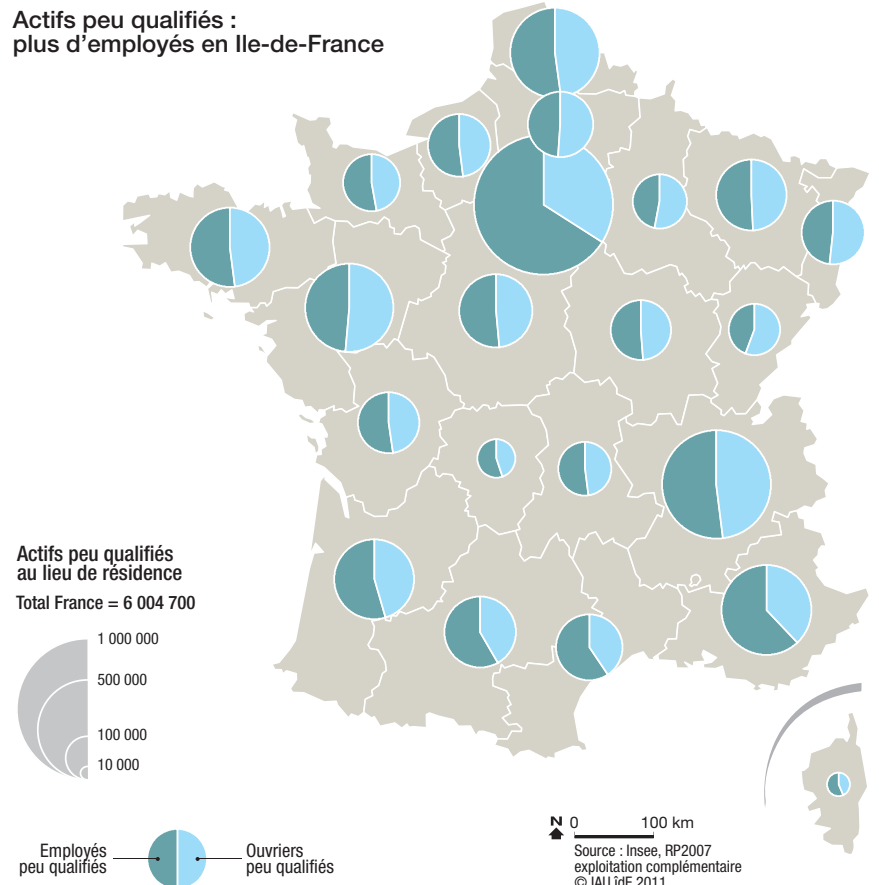
Indice de spécificité



réside dans 22 communes



Actifs peu qualifiés :  
plus d'employés en Ile-de-France





B. Basset / IAU IDF

**Une nécessité : répondre aux besoins inhérents à des situations de vie complexes (garde d'enfants, transports, logement...)**

et dans le département de la Seine-Saint-Denis (respectivement 17 % et 16 % du total francilien). Mais, alors que la part des employés peu qualifiés diminue à Paris, elle augmente dans le département de Seine-Saint-Denis, seul département où leur part est supérieure à la moyenne régionale. Les autres départements accueillent chacun entre 10 % et 13 % des employés peu qualifiés franciliens. Leur situation est restée relativement stable entre 1999 et 2007. Les oppositions sociales sont inscrites sur le territoire : les ouvriers peu qualifiés vivent majoritairement dans les espaces défavorisés du nord-est et du sud-est, tandis que les cadres sont très présents dans les espaces aisés de l'ouest et la capitale. Les employés peu qualifiés ont des lieux d'habitation plus proches des ouvriers peu qualifiés que des cadres. Ils sont deux fois plus nombreux que les ouvriers peu qualifiés, mais leur localisation est moins contrastée. La Seine-Saint-Denis est ainsi le premier département francilien pour le logement des actifs peu qualifiés, dans un environnement où les autres catégories sociales sont moins présentes. Malgré la cherté

du logement, Paris arrive en deuxième position. La concentration de l'emploi au sein de polarités, surtout situées à Paris et dans les Hauts-de-Seine, explique pour partie ces logiques de localisation résidentielle. Les actifs peu qualifiés sont plus contraints d'habiter dans des zones desservies par les transports en commun, car posséder et entretenir une voiture pèse plus sur leurs ressources que pour d'autres catégories sociales mieux rémunérées. Ils sont d'ailleurs plus souvent sans voiture. C'est le cas de 29 % des employés peu qualifiés et 25 % des ouvriers peu qualifiés pour une moyenne régionale de 22 %.

Pour les catégories modestes, l'accès à l'emploi est compliqué en Île-de-France, car la déconnexion entre lieux de travail et lieux de résidence est, en moyenne, plus importante que pour d'autres catégories sociales. De plus, les emplois potentiellement accessibles en une heure de déplacement sont moins nombreux pour les ouvriers et les employés franciliens que pour les cadres<sup>(3)</sup>. Néanmoins, les employés peu qualifiés sont plus nombreux à habiter et travailler dans la même commune que les autres catégories sociales : 42 % pour une moyenne régionale de 26 %. Ce taux atteint 27 % pour les ouvriers peu qualifiés : ces derniers travaillent souvent dans de grandes entreprises d'activité peu compatibles avec le logement (ports, aéro-

ports, sites industriels). L'écart entre employés et ouvriers tient également à la féminisation très forte des métiers d'employés : 45 % des femmes travaillent et résident dans la même commune pour 28 % des hommes peu qualifiés. Ce constat ne se vérifie pas pour les autres catégories sociales où hommes et femmes travaillent et résident dans la même commune dans les mêmes proportions.

On remarque que c'est à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines que la part des peu qualifiés résidant et travaillant dans la même commune, ou arrondissement pour Paris, est la plus forte : respectivement 58 %, 40 % et 39 %. Le département qui a le taux le plus bas est la Seine-Saint-Denis (27 %). Il semblerait donc que, si une partie des personnes peu qualifiées travaillent dans la même commune, la majeure partie des actifs peu qualifiés doivent se déplacer davantage que les autres catégories, leurs lieux de résidence restant plus dispersés dans l'espace régional que l'emploi. Le manque de moyens pour disposer d'une voiture et l'éloignement des pôles d'emploi peuvent devenir de véritables obstacles au maintien ou au retour à l'emploi.

**Des actifs plus contraints, plus exposés sur le marché du travail**

Les actifs peu qualifiés sont à la fois plus contraints dans leur quotidien et plus exposés sur le marché du travail. En premier lieu, ils ont des revenus bas. En Île-de-France, un ouvrier non qualifié perçoit, en 2008, un revenu salarial annuel moyen de 12 200 euros et un employé<sup>(4)</sup>, 14 600 euros, soit respectivement 50 % de moins et 41 % de moins que la moyenne des salariés franciliens. Ils affrontent la cherté de la vie en région parisienne – en

ports, sites industriels). L'écart entre employés et ouvriers tient également à la féminisation très forte des métiers d'employés : 45 % des femmes travaillent et résident dans la même commune pour 28 % des hommes peu qualifiés. Ce constat ne se vérifie pas pour les autres catégories sociales où hommes et femmes travaillent et résident dans la même commune dans les mêmes proportions.

**La Seine-Saint-Denis, premier département de résidence des actifs occupant des emplois peu qualifiés**

Département	Ouvriers peu qualifiés	Part régionale (en %)	Indice de présence	Taux d'emploi	Employés peu qualifiés	Part régionale (en %)	Indice de présence	Taux d'emploi
Paris	36 100	11	54	2,0	103 700	17	85	1,9
Hauts-de-Seine	29 600	9	66	1,5	77 300	13	93	1,1
Seine-Saint-Denis	65 900	20	173	0,5	97 700	16	137	0,6
Val-de-Marne	37 800	11	103	0,9	71 000	12	104	0,9
Seine-et-Marne	48 400	15	131	0,7	69 800	11	102	0,8
Yvelines	34 000	10	86	1,4	65 700	11	89	1,0
Essonne	36 400	11	107	1,1	61 300	10	96	0,8
Val-d'Oise	40 600	12	127	1,0	64 800	11	108	0,8
<b>Total Île-de-France</b>	<b>328 800</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>1,0</b>	<b>611 300</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>1,0</b>

Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire, actifs ayant un emploi au lieu de résidence

(3) WENGLINSKY Sandrine, LVMT – Inrets, « Regards sur la mobilité au travail des classes populaires. Une exploration du cas parisien », *Les Cahiers scientifiques du transport*, n° 49, 2006.

(4) Source : Insee, Dads 2008. Cette source ne permet pas d'isoler les employés peu qualifiés des employés qualifiés.

particulier le logement – avec des salaires certes supérieurs à ceux de province, mais avec des écarts faibles au regard de ceux constatés pour les catégories plus qualifiées et mieux rémunérées. En effet, si les cadres franciliens perçoivent des revenus supérieurs de + 26 % à ceux de leurs homologues résidant en province, l'écart n'est plus que de + 3 % pour les ouvriers peu qualifiés et + 9 % pour les employés. Les salariés peu qualifiés ont plus souvent des contrats de travail à durée limitée (CDD, intérim) : 14 % pour une moyenne régionale de 10 %. On note aussi qu'une grande partie des salariés peu qualifiés sont occupés à temps partiel (24 % pour une moyenne régionale de 14 %). Pour une partie d'entre eux, notamment ceux cherchant temporairement un complément de revenu, le temps partiel peut être un choix. Ainsi, une partie des actifs cumulent un emploi et un autre statut (8,5 % des peu qualifiés pour 6 % de l'ensemble des actifs franciliens). 39 % des actifs peu qualifiés dans ce cas sont en cours d'études, 7 % sont des retraités. Pour d'autres, occuper un emploi peu qualifié reste la seule source de revenu ou sert à pallier des situations de vie où les ressources sont insuffisantes. Les femmes employées peu qualifiées sont particulièrement concernées par le temps partiel (32 %). Il s'agit souvent d'un temps partiel non choisi, de courte durée : 23 % des personnels des services directs aux particuliers, 24 % des ouvriers non qualifiés travaillent à mi-temps ou moins<sup>(5)</sup>. Les temps de travail peuvent par ailleurs être fractionnés, avec des durées d'interruption importantes, des horaires décalés (tard le soir, tôt le matin), en particulier dans le commerce de détail. Les hommes, toutes catégories confondues, qui travaillent à temps partiel sont rares (8 %). Parmi les peu qualifiés, leur proportion augmente (14 %), ce qui illustre aussi que le temps partiel est bien une composante de ces emplois.

### Qu'entend-on par emploi peu qualifié ?

La notion de qualification renvoie à la fois à des caractéristiques de l'emploi occupé (tâches réalisées, reconnaissance statutaire et salariale, degré de responsabilité...) et à celles des personnes (niveau de diplôme, d'expérience). Nous privilégions ici l'analyse de l'emploi peu qualifié et des actifs occupant ce type d'emploi. L'emploi peu qualifié peut être défini comme le premier degré d'emploi sur l'échelle des qualifications ne nécessitant pas un niveau ou une spécialité de diplôme spécifique. Les emplois considérés comme peu qualifiés nécessitent de nombreuses compétences. Ces dernières, méconnues ou non valorisées, restent peu visibles. Il n'existe pas d'indicateur synthétique permettant de saisir l'ensemble des composantes constituant la qualification. Les emplois et les actifs peu qualifiés sont ici identifiés à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). La distinction selon la qualification est déjà établie pour les ouvriers. Les livreurs ont été intégrés dans la catégorie des ouvriers peu qualifiés. La classification établie par Olivier Chardon est utilisée pour distinguer les employés qualifiés et peu qualifiés. Avec cette démarche, 58 PCS sont retenues (24 PCS d'employés peu qualifiés et 34 PCS d'ouvriers peu qualifiés).

Enfin, dernier élément de fragilité sur le marché du travail, les actifs peu qualifiés sont plus exposés au chômage. En 2008, le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT)<sup>(6)</sup>, des ouvriers non qualifiés est de 15 % pour une moyenne francilienne de 7,3 %, celui des employés est de 9 %. Les personnels des services directs aux particuliers ont un taux de chômage de 8,4 % et les employés de commerce, 11,6 %. Dans ces deux catégories, la part des emplois peu qualifiés est respectivement de 92 % et de 60 %.

### Agir sur tous les fronts

Occuper un emploi peu qualifié ne va pas sans difficulté. Des dispositifs d'accompagnement sont nécessaires pour améliorer la vie des actifs en emploi peu qualifié ou pour leur permettre d'occuper un emploi de meilleure qualité. Les actions de formation, en particulier, facilitent l'accès à l'emploi et peuvent permettre de consolider des parcours professionnels. Mais le sujet est complexe, dépassant l'unique question du diplôme. Par exemple, si les évolutions sociétales et économiques incitent à des niveaux de formation de plus en plus élevés, de nombreuses personnes occupent des emplois où elles sont surqualifiées. Ou encore, l'éloignement des ménages à fai-

bles revenus vers les zones d'habitat périphériques pose de façon accrue la question des déplacements, et plus encore dans le cas d'emplois en horaires décalés. Des améliorations pourraient être trouvées dans des actions prenant en compte la formation et le développement économique, mais aussi les conditions de travail, les transports, la garde des enfants, le logement, pour répondre à des situations de vie complexes. De plus, l'amélioration de la connexion en transports communs des lieux de résidence aux principaux pôles d'emploi des personnes peu qualifiées est essentielle, et d'autant plus efficace qu'elle intègre les temps de travail atypiques. Mais aussi la programmation, à proximité, de logements financièrement accessibles à ces catégories, avec idéalement, des solutions pour la garde des enfants.

Pascale Leroi, Laure Thévenot ■

### Pour en savoir plus

- AMOSSE Thomas, CHARDON Olivier, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Économie et statistiques*, n° 393-394, 2006.
- LEROI Pascale, THÉVENOT Laure, « Près d'un emploi sur cinq est peu qualifié en Île-de-France », *Note rapide*, n° 553, IAU îdF, juin 2011.
- LEROI Pascale, THÉVENOT Laure, *Actions locales pour les emplois et les actifs peu qualifiés en Île-de-France*, IAU îdF, décembre 2009.
- LEROI Pascale, THÉVENOT Laure, « L'emploi peu qualifié en Île-de-France, 1. Place dans l'économie régionale, caractéristiques des actifs », *Note rapide*, n° 428, IAU îdF, mai 2007.
- LEROI Pascale, THÉVENOT Laure, « L'emploi peu qualifié en Île-de-France, 2. Localisation et spécificités locales », *Note rapide*, n° 429, IAU îdF, mai 2007.
- LEROI Pascale, THÉVENOT Laure, *L'emploi peu qualifié en Île-de-France*, Iaurif, février 2007.

#### Directeur de la publication

François Dugeny

#### Directrice de la communication

Corinne Guillemot

#### Responsable des éditions

Frédéric Theulé

#### Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

#### Maquette

Nuria Gorris

#### Correctrice

Madeleine Caux

#### Cartographie

Pascale Guéry et Jean-Eudes Tilloy

#### Diffusion par abonnement

80 € par an (≈ 40 numéros)

#### Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

#### Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144

(5) Source : Insee, enquête Emploi 2008

(6) Source : Insee, enquête Emploi 2008. Les chiffres sont fournis pour les employés et les catégories regroupant le plus de professions peu qualifiées, les données n'étant pas significatives pour les employés peu qualifiés.